



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2026-065

PUBLIÉ LE 18 MARS 2026

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2026-03-18-00001 - 18 03 26 DELEGATION DE SIGNATURE ACQ VERNEUIL AVRE ET ITON PH (2 pages)	Page 3
R28-2026-03-18-00002 - 18 03 26 DELEGATION DE SIGNATURE SILOGE VERNEUIL PH (2 pages)	Page 6

EPF Normandie

R28-2026-03-18-00001

18 03 26 DELEGATION DE SIGNATURE ACQ
VERNEUIL AVRE ET ITON PH



DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME PAULINE HEQUET

Le Directeur Général par Intérim de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la convention d'interventions signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie, la commune de VERNEUIL D'AVRE ET ITON, et la société SILOGE en date du 12 mars 2025, suivant d'un avenant numéro 1 en date du 31 décembre 2025 après délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie en date du 28 novembre 2025, de la décision du Directeur Général du 30 décembre 2025, et délibérations du conseil municipal de la commune de VERNEUIL D'AVRE ET ITON le 11 décembre 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par la Société Civile Professionnelle « Pierre-Amand BOUVIER et Anne-Laure LANSON » notaires associés à VERNEUIL D'AVRE ET ITON (27), avec le concours de Maître Natacha DEFRESNE, notaire associée à NOTRE DAME DE BONDEVILLE (76), ayant reçu l'accord préalable de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Pauline HEQUET, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susmentionné, par lequel l'EPF de Normandie procède à l'acquisition auprès de la Commune de VERNEUIL D'AVRE ET ITON,

D'une parcelle de terrain située à VERNEUIL D'AVRE ET ITON, rue Henri 1^{er} Beauclerc, cadastrée section M numéro 342 pour une contenance de 4.198 m² (41a 98ca).

Moyennant le prix de **UN EURO (1 €)** en valeur libre, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le Signé le 17-03-2026

Le Directeur Général par Intérim,

Signé le 17/03/2026
Gilles GAL

Gilles GAL

✓ Certifié par  yousign

Notifiée à ROUEN, le Signé le 18-03-2026

A Madame Pauline HEQUET

Bon pour acceptation

Signé le 18/03/2026
Pauline HEQUET

Pauline HEQUET

✓ Certifié par  yousign

EPF Normandie

R28-2026-03-18-00002

18 03 26 DELEGATION DE SIGNATURE SILOGE
VERNEUIL PH



DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME PAULINE HEQUET

Le Directeur Général par Intérim de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la convention d'interventions signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie, la commune de VERNEUIL D'AVRE ET ITON, et la société SILOGE en date du 12 mars 2025, suivant d'un avenant numéro 1 en date du 31 décembre 2025 après délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie en date du 28 novembre 2025, de la décision du Directeur Général du 30 décembre 2025, et délibération du conseil d'administration de SOCIETE IMMOBILIERE DU LOGEMENT DE L'EURE (SILOGE) le 22 mars 2024,

Considérant le projet d'acte de vente établi par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « Capucine LESAULT et Nicolas CARPENTIER - Notaires », titulaire d'un Office Notarial, sis à PONT-DE-L'ARCHE (27), avec le concours de Maître Natacha DEFRESNE, notaire associée à NOTRE DAME DE BONDEVILLE (76), ayant reçu l'accord préalable de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Pauline HEQUET, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susmentionné, par lequel l'EPF de Normandie procède à l'acquisition auprès de la SOCIETE IMMOBILIERE DU LOGEMENT DE L'EURE (SILOGE) dont le siège social est à EVREUX (27) 6bis, boulevard Chambaudoin, immatriculée au SIREN sous le numéro 643 650 393, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de EVREUX,

De deux immeubles dénommés « Poitou » et « Berry » situés à VERNEUIL D'AVRE ET ITON, rue Henri 1^{er} Beauclerc, cadastrés section M numéro 54 pour une contenance de 3.895 m² (38a 95ca) et section M numéro 331 pour une contenance de 1.855 m² (18a 55ca).

Moyennant le prix de **UN EURO (1 €)** en valeur libre, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le Signé le 17-03-2026

Le Directeur Général par Intérim,

Signé le 17/03/2026
Gilles GAL

Gilles GAL

✓ Certifié par  yousign

Notifiée à ROUEN, le Signé le 18-03-2026

A Madame Pauline HEQUET

Bon pour acceptation

Signé le 18/03/2026
Pauline HEQUET

Pauline HEQUET

✓ Certifié par  yousign